PREVISUD
Organisme de formation en prévention · Audit · Conseil
Certifié Qualiopi · Actions de formation

S2 Maintien et Actualisation des Compétences SST (MAC SST)

Recyclage des Sauveteurs Secouristes du Travail — Certification INRS — Intra-entreprise

Durée	Format	Public	Effectif max	Prérequis	Modalité
7 heures	1 jour	Titulaires du certificat SST	4 à 10 personnes	Certificat SST	Intra-entreprise

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maintenir ses compétences de SST pour intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la ou aux victimes
- Maintenir ses compétences pour contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise, dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques
- Actualiser ses compétences au regard des évolutions réglementaires, techniques et du référentiel SST intervenues depuis le dernier certificat

Domaine de compétences 1 — Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétences 2 — Contribuer à la prévention des risques professionnels :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Déroulé pédagogique

Durée	Phase	Contenu	Méthode
Demi-journée 1 — 3h30			
30 min	**Accueil**	Présentation de la formation, de son organisation et des conditions de certification. Recueil des attentes. Lancement du retour d'expérience. QCM de positionnement initial	Participatif, QCM de positionnement
1h00	**Prévention C6-C7-C8**	Retour d'expérience et actualisation des compétences en prévention : échanges sur les situations de travail rencontrées depuis le dernier certificat, analyse de situations dangereuses, propositions d'actions de prévention en lien avec les 9 PGP, intégration des évolutions réglementaires éventuelles	Échanges, études de cas, Plan d'Actions Prévention
45 min	**Secours C1-C2**	Révision active : situer son rôle de SST dans l'organisation des secours (cadre juridique). Protéger de façon adaptée : 4 familles de dangers persistants, actions de protection, dégagement d'urgence	Exposé illustré, mises en situation
30 min	**Secours C3-C4**	Révision active : examiner la victime (recherche ordonnée des signes), prioriser les actions. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime	Démonstrations, jeux de rôle, simulations d'alerte

Durée	Phase	Contenu	Méthode
45 min	Secours C5 (1)	Révision active : la victime saigne abondamment (compression manuelle, pansement compressif, garrot). Utilisation du Plan d'Intervention SST	Démonstrations commentées, ateliers pratiques
Demi-journée 2 — 3h30			
15 min	Rappel	Retour sur les acquis de la demi-journée, questions, révisions express	Participatif
1h30	Secours C5 (2)	Révision active : la victime s'étouffe (claques dans le dos, compressions). Malaise. Brûlures (thermiques, chimiques, électriques). Douleurs empêchant certains mouvements. Plaies. La victime ne répond pas et respire (PLS). La victime ne répond pas et ne respire pas (RCP adulte/enfant/nourrisson + DAE). Travail prioritaire sur les points identifiés lors du retour d'expérience	Ateliers pratiques, mannequins adulte/enfant/nourrisson, DAE de formation
30 min	Actualisation	Intégration des évolutions réglementaires, techniques et du référentiel SST intervenues depuis le dernier certificat. Mise à jour des conduites à tenir et des recommandations	Exposé interactif, échanges
1h15	Certification	Épreuve 1 : mise en situation d'accident du travail simulée — le candidat démontre sa capacité à protéger, examiner, alerter et secourir, puis propose des mesures de prévention. Épreuve 2 : échange sur les compétences en prévention (C6, C7, C8). QCM de fin de formation. Bilan, renouvellement des certificats SST, questionnaire de satisfaction	Évaluation certificative individuelle (grilles INRS), QCM final, échanges
7h00	TOTAL		

Moyens pédagogiques

- Révision active et participative : les compétences sont remobilisées à partir des acquis et de l'expérience des stagiaires, avec alternance théorie / pratique (ateliers, démonstrations commentées, mises en situation d'accident simulé)
- Retour d'expérience partagé sur les situations rencontrées en entreprise depuis la dernière certification
- Support de présentation illustré (Plan d'Intervention SST, Plan d'Actions Prévention)
- Mannequins adulte, enfant et nourrisson (RCP) et défibrillateur automatisé externe de formation (DAE)
- Matériel de premiers secours (pansements compressifs, garrot, couverture de survie), lot de maquillage et accessoires pour simulations d'accidents
- Photos et vidéos de situations de travail pour l'analyse des risques
- Grilles de certification INRS et QCM de positionnement (début et fin de formation)
- Mémento récapitulatif SST remis à chaque stagiaire

Profil formateur

Profil formateur

Formateur SST certifié par le réseau Assurance Maladie — Risques professionnels / INRS, à jour de son Maintien et Actualisation des Compétences (MAC).
Justifiant d'une expérience significative en formation secourisme et prévention des risques professionnels.

Suivi administratif

Modalités d'évaluation et suivi

QCM de positionnement de 10 questions en début et fin de formation pour mesurer l'évolution des connaissances et la bonne assimilation des acquis.
Évaluation certificative selon les grilles INRS : Épreuve 1 (mise en situation d'accident simulée) et Épreuve 2 (questionnement sur les compétences en prévention).
Un nouveau certificat SST, valable 24 mois, est délivré par l'INRS sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Effectif de 4 à 10 stagiaires (exigence INRS).
Le maintien de la validité du certificat impose de suivre un nouveau MAC SST tous les 24 mois. Le MAC peut être suivi même si le certificat est arrivé à échéance ; il permet alors de réactiver la certification, conformément au document de référence INRS en vigueur.
Feuille d'émargement signée par chaque stagiaire et le formateur. Questionnaire de satisfaction remis en fin de formation.

Accessibilité PSH

Informations sur l'accessibilité

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. PREVISUD s'attache à donner à tous les mêmes chances d'accéder à la formation et de maintenir l'emploi.
Toute situation de handicap ou tout besoin d'adaptation signalé en amont fera l'objet d'une adaptation pédagogique concertée avec le référent handicap de PREVISUD : Antoine Yvorra — info@previsud.fr — 09 67 36 66 00, qui pourra si nécessaire se coordonner avec l'entreprise cliente.
La partie pratique peut être aménagée (observation, démonstration adaptée) afin que chaque participant puisse suivre la formation dans les meilleures conditions.

Modalités d’inscription et délais d’accès

Inscription et accès

L'inscription à cette formation s'effectue de manière simple et directe : les participants s'inscrivent auprès de leur responsable hiérarchique ou du coordinateur de formation de l'entreprise, qui transmet la demande à PREVISUD.
Toute situation de handicap ou besoin d'adaptation est à signaler au moment de l'inscription, afin de mettre en place les aménagements nécessaires et garantir une accessibilité optimale.
Nous demandons aux commanditaires de la formation de communiquer à PREVISUD les risques spécifiques de l'entreprise afin de contextualiser la formation, et de transmettre aux participants nos coordonnées de contact, afin que ceux-ci puissent, s'ils le souhaitent, nous transmettre directement et en toute confidentialité toute information utile.
Délai d'accès : la formation peut être organisée sous 15 jours ouvrés à compter de la validation de l'inscription, sous réserve de disponibilité des formateurs et du calendrier convenu avec le client.
Tarif : nous consulter. Demandez un devis à info@previsud.fr ou via le formulaire de contact sur notre site.
Pour une inscription à titre individuel (particulier), merci de nous contacter directement à info@previsud.fr ou au 09 67 36 66 00.

Références réglementaires : Art. R.4224-15 et R.4224-16 du Code du travail · Art. L.4121-1 et L.4121-2 du Code du travail · Art. 223-6 du Code pénal · Document de référence INRS v8 · Exonéré de TVA (Art. 261-4-4° CGI)